

Kinshasa, le 30 juin 2006

**DISCOURS DU CHEF DE L'ETAT A L'OCCASION DU 46^{ème} ANNIVERSAIRE DE
L'INDEPENDANCE DE LA RDC**

Mes chers compatriotes,

Je voudrais en ce moment d'accomplissement de nos promesses, de nos rêves partagés et du 46ème anniversaire de l'accession de notre pays à la souveraineté nationale et internationale saluer la détermination du peuple congolais tout entier pour son combat légitime en vue de l'instauration d'un Etat de droit.

En effet, la quête aura été longue et la marche harassante. C'est depuis le 30 juin 1960 que notre peuple est à la recherche d'un équilibre nouveau par le biais des institutions politiques répondant aux aspirations de la majorité. L'occasion a été rarement donnée au peuple de s'exprimer en vue de choisir librement les dirigeants de la cité. C'est pourquoi, aujourd'hui est un grand jour car, il s'agit à la fois de la réalisation d'une des missions majeures confiées au gouvernement de transition par les Congolais réunis à Sun City il y a trois ans et de la résolution de l'éternel problème de la légitimité des gouvernants.

Le destin a voulu que l'ouverture de la campagne électorale pour les élections présidentielles et législatives coïncide avec l'anniversaire de l'indépendance de notre pays. C'est un signe qui ne trompe, un signe de communauté d'esprit avec les martyrs de l'indépendance et tous ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour que la nation survive digne et respectable. L'hommage que je rends ce jour aux pères de l'indépendance pour leur projet de paix, de bonheur et de stabilité du pays constitue également une invitation pour nous tous afin que la République Démocratique du Congo, notre maison commune, soit défendue par toutes les filles et tous les fils quels que soient les circonstances, car l'indépendance nationale n'a pas de prix.

Chers compatriotes,

Lentement, mais sûrement, la transition tire vers sa fin même s'il y a eu des incidents de parcours inhérents à toute organisation humaine, force est de constater que l'essentiel a été accompli conformément à la Constitution et aux lois de la République. Donc, cette perspective, il importe de relever que l'organisation imminente des élections transparentes, libres et démocratiques constitue une victoire à l'actif des institutions de la transition et du peuple congolais. Qu'il s'agisse de la réunification du pays, de la restauration de la paix et de l'unité nationale, de la sauvegarde de l'intégrité territoriale ou du rétablissement de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national, le tout devait concourir à créer des conditions maximales pour l'organisation des élections libres, démocratiques et transparentes. A ce propos, je peux affirmer que la promesse a été tenue, car l'organisation

des élections le 30 juillet prochain ne fait l'ombre d'aucun doute. Il s'agit là d'un dernier virage que nous venons d'amorcer et qui nécessite beaucoup de prudence et de lucidité en vue de préserver les bénéfices de la distance parcourue jusqu'à ce jour.

Raison pour laquelle tout discours xénophobe exaltant le tribalisme ou le régionalisme ne peut rester impuni, car porter atteinte à l'unité nationale, c'est profaner les tombes des martyrs de l'indépendance et celles des nos héros nationaux qui ont consenti aux sacrifices suprêmes pour nous léguer ce beau et grand pays. Personne n'a le droit de gâcher au peuple sa fête. Le dernier mot lui appartient car il est souverain. Il ne doit subir ni intimidation, ni sanctions en raison de ses inclinations. Certes, même si les élections constituent un défi, d'autres défis dans cette période où l'éthique communautaire s'impose méritent également d'être levés. Il s'agit notamment de la campagne électorale apaisée respectant les droits des adversaires politiques, de la protection des personnes et de leurs biens, du respect du code électoral par les candidats et les électeurs, de l'inviolabilité du bureau de vote et du matériel électoral et enfin l'acceptation de la loi des urnes par tous. Pour ma part, conformément à mes prérogatives constitutionnelles, je mettrai tout en œuvre pour que les contraintes relevées ne puissent en aucun moment devenir des obstacles pour la réalisation de la volonté du peuple.

Chers compatriotes,

La confiance que nous sollicitons tous du peuple exige que ce peuple soit respecté par rapport à nos engagements respectifs en adoptant le langage de vérité comme vertu cardinale. Je souligne la coïncidence heureuse entre le lancement de cette campagne électorale et le 46ème anniversaire de l'indépendance de notre pays tout en relevant que l'idéal qui anima les pères de l'indépendance pour un Congo uni, fort et prospère doit demeurer intact aujourd'hui pour faire de notre pays un modèle de démocratie en Afrique centrale. J'ai appelé l'ensemble de notre peuple à la vigilance pour ne pas céder à la tentation des démons de la division, la cohésion nationale est une valeur à préserver, car sans elle il ne peut y avoir ni démocratie, ni développement.

Je salue le courage et la détermination de notre peuple ainsi que le sacrifice consenti pour l'instauration d'un Etat de droit. En ce qui concerne la classe politique, l'acceptation du code d'éthique s'impose par respect pour le peuple souverain de sorte que les résultats issus des urnes lient tous les acteurs politiques dans le strict respect de la loi électorale. Je terminerai ces propos par un vœu que la campagne ouverte ce jour se déroule dans le calme avec loyauté et responsabilité. J'invite et exhorte l'ensemble de notre peuple à participer massivement aux élections du 30 juillet prochain, car il s'agit là de l'exercice de son droit inaliénable. Puisse Dieu bénir la République Démocratique du Congo et son peuple !

Je vous remercie